

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 avril 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt-quatre avril à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de monsieur Philippe AUPHAN, maire,
Sur la convocation qui leur a été adressée par lui le 17 avril 2014

Étaient présents : Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Hélène CHAULLIER, Christopher DAVO, Amandine HEBRARD, Corinne LE BRUN FREDDI, Mohamed MALLEM, Serge NARDIN, Laurence OCCELLO, David PACIOTTI, Marcel PELLEGRIN, Christophe RAMEAUX, Tristan RIQUE, Virginie TOUSSAINT.

Absentes excusées : Laurence OCCELLO pouvoir donné à Serge NARDIN.

Monsieur Serge NARDIN a été désigné comme secrétaire de séance

1. Proposition de la liste des membres de la CCID

Sur proposition de Monsieur le Maire et après rappel de la réglementation en vigueur relative aux conditions de désignation de la commission communale des impôts directs, il est décidé à l'unanimité d'approuver la liste des 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants soumise à Monsieur le Directeur Départemental Général des Finances Publiques du Vaucluse pour nomination définitive des membres de cette commission en vertu des articles 1650-1 et 1650-3 du Code général des impôts. Cette liste est composée comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commissaires domiciliés hors de la commune et inscrits aux rôles des impôts locaux de la commune	
Monsieur Alain ANEZIN	Monsieur Gérard BREMOND
Monsieur Louis GROS	Madame Janny REYNIER
Commissaires domiciliés dans la commune	
Monsieur Michel ALAMELLE	Madame Ghislaine BRUNIER
Monsieur Jean Henri ALAMELLE	Monsieur Jean-François CHAULLIER
Monsieur Jacky BILLO	Monsieur Jean Luc HOFFMAN
Monsieur Philippe CASTAGNE	Monsieur Yves IMBERT
Madame Amandine HEBREARD	Monsieur Michel ISOUARD
Monsieur Mohamed MALLEM	Monsieur Robert NEGRO
Madame Marie Claire MAURIZOT	Monsieur Maurice ROUDIER
Monsieur Sylvain PACIOTTI	Madame Janine VOLPATTI
Madame Virginie TOUSSAINT	Monsieur Gérard WEINER
Commissaires domiciliés dans la commune et propriétaires de bois et forêts	
Monsieur Jacky BILLO	Monsieur Louis PELLEGRIN

2. Détermination des indemnités de la trésorière de la collectivité (receveur municipal a Cadenet)

Sur proposition de Monsieur le Maire, il est décidé à l'unanimité, d'octroyer une indemnité de conseil et d'aide à la confection des documents budgétaires à Madame TIVOLI Annie Laure, comptable du Trésor chargée des fonctions de receveur municipal. Cette indemnité est fixée au taux maximal autorisé par la législation en vigueur.

3. Admission en non-valeur des titres irrécouvrables

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de la Trésorerie de Cadenet du 1^{er} avril 2014, l'invitant à présenter une créance en non-valeur, d'un montant total de 9 779,98 euros.

Cette créance concerne des loyers impayés de 2006 à 2009.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

4. désignation des délégués au syndicat mixte pour la création et le suivi du SCOT

Sur proposition de monsieur le maire, à l'unanimité, sont désignés, monsieur Philippe Auphan délégué titulaire, monsieur Serge NARDIN délégué suppléant au syndicat mixte SCOT du Sud Luberon.

5. Approbation du compte administratif

Le conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Serge Nardin 1^{er} adjoint examine le compte administratif communal 2013 qui s'établit ainsi :

	DEPENSES	RECETTES	résultat de l'exercice
fonctionnement	538 075,05 €	613 537,40 €	+ 75 462,35 €
investissement	490 291,39 €	393 709,95 €	- 96 581,44 €

Résultat d'exécution :

	Report de l'exercice N-1	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Fonctionnement	192 720,26	75 462,35	268 182,61
Investissement	40 547,68	- 96 581,44	- 56 034,35

Ce résultat doit être minoré des restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2013 :

- en dépenses d'investissement, pour un montant 142 333,00 €
- en recettes d'investissement, pour un montant 120 147,00 €

Le besoin net de la section d'investissement est donc de 78 220,35 €

Hors de la présence de M. Philippe AUPHAN, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2013.

6. Approbation du compte de gestion du receveur municipal

Après avoir entendu et approuvé, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice,
Après avoir pris connaissance du compte de gestion dressé par le receveur municipal pour l'exercice 2013 et constaté que ce dernier est en parfaite concordance avec le compte administratif.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal, déclarent que le compte de gestion 2013 de la commune, dressé par le receveur municipal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

7. Affectation des résultats 2013

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2013 de la commune, ce même jour, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2013,

Constatant que le compte administratif présente :

- un solde d'exécution de la section de fonctionnement de **268 182,61 euros**.
- un besoin de financement net de la section d'investissement de **78 220,35 euros**

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2013 de la façon suivante :

- compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : **100 000,00 euros**
- ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté : **168 182.61 euros**

8. vote des taux des impôts locaux

Monsieur le Maire donne connaissance aux membres du conseil municipal de l'état de notification des taux d'imposition de 2014 des taxes locales (document n°1259).

Il demande ensuite aux membres du conseil de délibérer quant aux taux à appliquer pour 2014.

Après discussion, le conseil municipal, décide de ne pas faire varier les taux qui restent ainsi fixés :

- taxe d'habitation : **18.53 %**
- taxe foncière (bâti) : **9.92 %**
- taxe foncière (non bâti) : **42.20 %**
- Cotisation foncière des entreprises : **32.73 %**

Adopté à l'unanimité.

9. Vote du budget primitif 2014 de la commune

Le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

♦ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRES DEPENSES	VOTE	CHAPITRES RECETTES	VOTE
Charges à caractère général	195 200,00	Excédents antérieurs reportés	168 182,61
Charges du personnel	220 430,00	Produits services du domaine et ventes	44 363,31
Dépenses imprévues	44 888,92	Impôts et taxes	364 618,00
Virement à la section d'investissement	80 000,00	Dotations, subventions et participations	114 689,00
Autres charges de gestions courantes	93 892,00	Autres produits de gestions courantes	44 000,00
Charges financières	20 708,65	produits financiers	47.00
Charges exceptionnelles	23 529,00		
Atténuation de Produit	48 300,00		
Opération d'ordre	8 951,35		
TOTAL FONCTIONNEMENT	735 899,92		735 899,92

◆ **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses :

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget. précédent	Restes à réaliser N-1	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles	12 085,35	10 000,00	7 100,00	17 100,00
21	Immobilisations corporelles	248 956,81	10 000,00	72 557,90	82 557,90
23	Immobilisations en cours	298 662,37	122 333,00	305 000,00	427 333,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 007,28		29 352,10	29 352,10
041	Opérations patrimoniales	24 949,10			
TOTAL		632 660,91	142 333,00	414 010,00	556 343,00
SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					56 034,35
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					612 377,35

Recettes :

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	318 417,37	120 147,00	206 940,00	327 087,00
21	Immobilisations corporelles			5 000,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	59 796,00		91 339,00	91 339,00
1068	Excédents de fonctionnement. capitalisés	100 000,00		100 000,00	100 000,00
021	virement de la section de fonctionnement	80 000,00		80 000,00	80 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	8 951,35		8 951,35	8 951,35
041	Opérations patrimoniales	24 949,10			
Total		592 113,82	120 147,00	492 230,35	612 377,35

